Dépistage organisé des cancers du sein et du côlon-rectum en Maine-et-Loire

Participation en 2010-2011 dans les cantons

Cap Santé 49 est la structure de gestion des deux dépistages organisés.

Le dépistage organisé du cancer du sein a été mis en place en 2003 dans le département. Il repose sur une mammographie à laquelle les femmes de 50 à 74 ans sont conviées tous les deux ans par la structure de gestion. Ces mammographies sont réalisées dans des centres d'imagerie médicale agréés et par des radiologues ayant une formation spécifique. Une deuxième lecture est systématiquement effectuée en cas de mammographie normale ou avec image bénigne (96 % des cas environ).

L'adhésion des femmes du département à ce programme est importante, avec un taux de participation dépassant 65 % pour la période 2010-2011 [1].

Le dépistage organisé du cancer colorectal est plus récent (2008). Il est proposé tous les deux ans aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans de consulter leur médecin généraliste. Le test de dépistage repose sur un test de recherche de sang occulte dans les selles. En cas de test positif, une coloscopie doit être réalisée pour rechercher l'origine du saignement. Toute personne présentant un risque élevé de cancer colorectal du fait de ses antécédents médicaux personnels ou familiaux ne doit pas réaliser le test de dépistage mais doit bénéficier d'un suivi spécifique par coloscopie.

Le taux de participation à ce programme en Maine-et-Loire est de l'ordre de 40 % pour la période 2010-2011 ^[2]. Si ces résultats sont encourageants, ils restent cependant inférieurs à l'objectif national qui est de 50 %.

La situation globalement favorable du département pour ces dépistages organisés recouvre toutefois des disparités territoriales importantes, comme le montrent les cartes par canton présentées dans ce document. Le taux de participation varie ainsi, selon les cantons, de 60 à 80 % pour le cancer du sein, et de 31 à 50 % pour le cancer colorectal. Ces données permettent d'identifier les territoires dans lesquels un effort particulier de sensibilisation doit être réalisé.

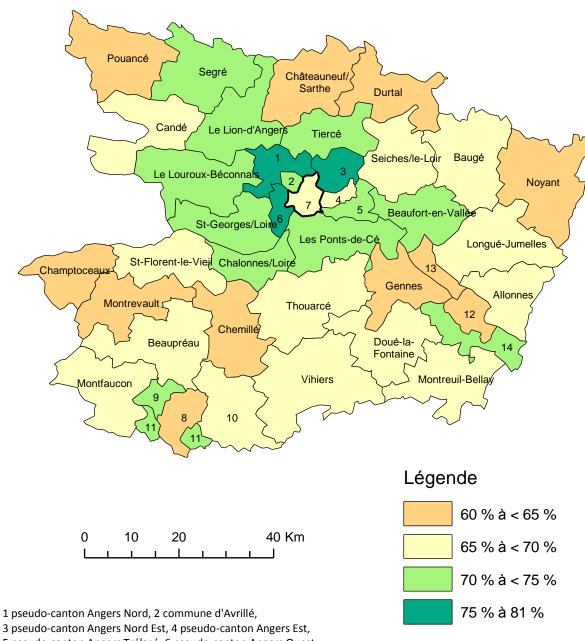




Décembre 2012

Cancer du sein

Taux de participation au dépistage organisé par canton* en 2010-2011



	Taux de participation*	
	2010-2011	
Maine-et-Loire	67,8 %	
Pays de la Loire	66,4 %	
France entière	54,0 %	

Sources: Cap Santé 49 (mai 2012); InVS; Insee (RP2008) Exploitation ORS Pays de la Loire

⁵ pseudo-canton Angers Trélazé, 6 pseudo-canton Angers Ouest,

⁷ commune d'Angers, 8 commune de Cholet,

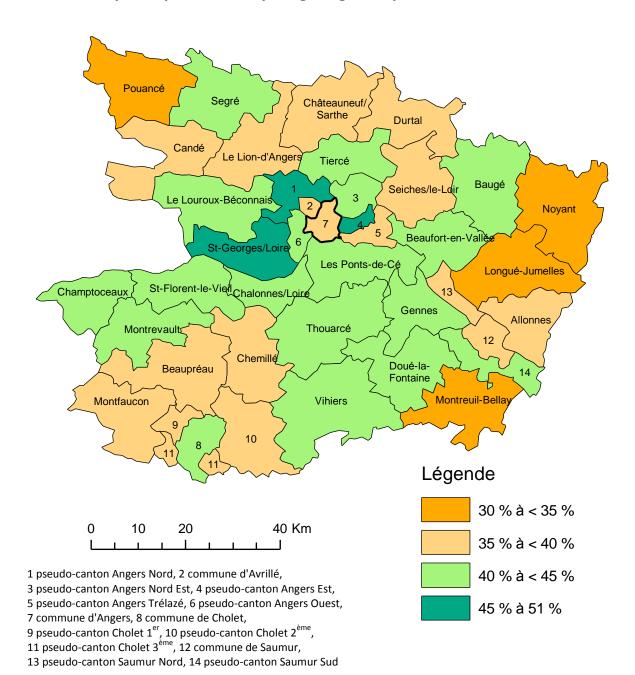
⁹ pseudo-canton Cholet 1^{er}, 10 pseudo-canton Cholet 2^{ème}, 11 pseudo-canton Cholet 3^{ème}, 12 commune de Saumur,

¹³ pseudo-canton Saumur Nord, 14 pseudo-canton Saumur Sud

^{*} définitions page 4

Cancer du côlon-rectum

Taux de participation au dépistage organisé par canton* en 2010-2011



	Taux de participation* 2010-2011	Taux d'exclusion* 2010-2011
Maine-et-Loire	39,7 %	15,1 %
Pays de la Loire	39,3 %	15,3 %
France entière	33,2 %	11,7 %

Sources: Cap Santé 49 (mai 2012); InVS; Insee (RP2008)

Exploitation ORS Pays de la Loire

^{*} définitions page 4

Définitions

Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein 2010-2011

Cet indicateur est le rapport entre le nombre de femmes ayant réalisé une mammographie de dépistage sur la période 2010-2011 et l'effectif de la population des femmes de 50-74 ans au RP2008 [3].

Les valeurs départementales, régionales et nationales différent légèrement des taux publiés par l'InVS qui utilise les projections de population 2010-2011.

Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal 2010-2011

Cet indicateur est le rapport entre le nombre de personnes (hommes et femmes) ayant réalisé un test de dépistage sur la période 2010-2011 et l'effectif de la population de 50-74 ans au RP2008 auquel est soustrait l'effectif des personnes "exclues" temporairement ou définitivement du programme de dépistage organisé pour raisons médicales [4].

Les valeurs départementales, régionales et nationales différent légèrement des taux publiés par l'InVS qui utilise les projections de population 2010-2011.

Taux d'exclusion au dépistage organisé du cancer colorectal 2010-2011

Cet indicateur est le rapport entre le nombre de personnes (hommes et femmes) "exclues" temporairement ou définitivement du programme de dépistage organisé pour raisons médicales pour la période 2010-2011 et l'effectif de la population de 50-74 ans au RP2008 [2].

Canton ou "canton ou ville" (ou pseudo-canton)

pour les communes les plus peuplées.

Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprenant en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques, le territoire utilisé n'est pas le canton mais est le "canton ou ville" (ou pseudocanton). Celui-ci se définit de la façon suivante :

- dans le cas des communes principales, le pseudocanton correspond à cette commune,
- dans le cas des communes périphériques, le pseudocanton se compose de l'ensemble des communes périphériques appartenant au canton entier amputé de la fraction de la commune principale que comprend le canton entier.

Références bibliographiques

[1] InVS. (2012). Participation au dépistage organisé du cancer du sein - Années 2010 et 2011. www.invs.sante.fr

[2] InVS. (2012). Participation au programme national de dépistage organisé du cancer colorectal - Années 2010-2011. www.invs.sante.fr

[3] Goulard H, Jezewski-Serra D, Leuraud K, Salines E. (2010). Dépistage organisé du cancer colorectal : guide du format des données et définitions des indicateurs de l'évaluation épidémiologique. Version 2 mise à jour en novembre 2010. InVS. 80 p.

[4] InVS. (2011). Dépistage organisé du cancer du sein : guide du format des données et définitions des indicateurs de l'évaluation du programme national. 63 p.

Citation suggérée :

Cap Santé 49, ORS Pays de la Loire. (décembre 2012). Dépistage organisé des cancers du sein et du côlon-rectum en Maine-et-Loire. Participation en 2010-2011 dans les cantons. 4 p.

Cap Santé 49

11, rue des Noyers 49000 ANGERS Tél. 02 41 05 08 92 - Fax 02 41 24 02 85

ORS Pays de la Loire

Hôtel de la Région - 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9 Tél. 02 51 86 05 60 - Fax 02 51 86 05 61



